

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 1^{er} juillet 2024

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
relatifs aux marchés publics de Bordeaux**

NOR : ECOM2418218A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2021 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 23 avril 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Souad ELGNAOUI, conseillère référendaire à la Cour des comptes, est nommée vice-présidente du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux, à compter du 1^{er} août 2024.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1^{er} juillet 2024

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Clémence OLSINA